

## CHAPITRE VI

### INTONATION ET GESTE

L'intonation et le geste, considérés comme moyens de communication, peuvent être étudiés simultanément. On ne peut dire, en effet, qu'historiquement ou psychologiquement, l'un soit antérieur à l'autre, pas plus qu'on ne peut dire que dans les toutes premières phases de leur développement, l'un soit plus expressif que l'autre. Les plus intelligents d'entre les animaux emploient l'un et l'autre, les sifflements, hurlements, grondements, grognements, cris, roucoulements, etc., qui, dans différentes espèces, accompagnent autant de sortes différentes de gestes, ne sont assurément pas moins expressifs que ces sortes variées de sentiments qu'ils expriment. Chez l'homme même, l'intonation est tout à fait aussi générale, et, dans certaines limites, tout aussi expressive que le geste. Bien plus, même dans un langage pleinement développé, de légères différences d'intonation jouent un rôle considérable dans la transmission de la pensée rationnelle. Les cinq cents mots qui constituent la langue chinoise en font mille cinq cents par l'emploi d'intonations significatives, et même dans les langues les plus développées, des nuances de signification sont rendues d'une manière qui ne pourraient l'être d'une autre façon. Néanmoins, le langage des intonations, comme le langage mimique, se rapproche évidemment davantage de l'expression de la logique des réceptes, et l'exprime plus immédiatement que ne le peut le langage articulé. Ceci est facile à prouver par tous les faits dont nous disposons. Nous savons qu'un enfant fait un chemin considérable dans le langage des intonations et des gestes avant de commencer à parler, et d'après le docteur Scott qui a eu une grande expérience dans l'éducation des enfants idiots, « ceux à qui on ne peut espérer apprendre plus que les simples rudiments de la parole, sont cependant

capables de recevoir une somme considérable de connaissances au moyen des signes, et de s'en servir pour s'exprimer » (1). Finalement, il est reconnu que chez les sauvages, le ton, la gesticulation et la grimace jouent un plus grand rôle dans leur conversation que dans la nôtre.

En fait, nous avons quelques raisons qui montrent, bien que cela soit contesté, que dans le cas de beaucoup de sauvages, la gesticulation est d'autant plus une aide nécessaire à l'articulation que la dernière sans la première n'est que très imparfaitement intelligible. Par exemple « ceux qui, comme les Arapahos, possèdent un vocabulaire très pauvre, prononcé d'une façon presque inintelligible, peuvent à peine converser les uns avec les autres, dans l'obscurité (2). » Comme le dit M. Tylor, « la quantité des témoignages en faveur de l'existence de tribus dont le langage est incomplet sans l'aide de gestes-signes, même pour les choses courantes, est très remarquable » (3). Un fait qui, comme il l'ajoute avec raison « constitue un argument éloquent en faveur de la théorie que le langage par gestes est le langage originel de l'humanité [comme il l'est ontogénétiquement à l'égard de l'homme individuel] hors duquel la parole s'est développée plus ou moins complètement parmi les différentes tribus (4). »

A l'appui des conclusions générales de cet ordre, je puis ici citer aussi les bonnes remarques qui suivent du laborieux ouvrage du colonel Mallery sur le langage du geste (5).

« Les désirs et les émotions des très jeunes enfants se traduisent par un petit nombre de sons, mais par une grande variété de gestes et d'expressions faciales. Les gestes d'un enfant sont intelligents, longtemps avant qu'il ne parle ; bien qu'on essaye très tôt et d'une façon persistante de perfectionner la faculté du langage, et nullement de développer celle de la mimique, dès l'époque où il commence *risu cognoscere matrem*, il n'apprend les mots que tels qu'on les lui enseigne, et les apprend par le

(1) Cité par Tylor, *Early History of Mankind*, p. 80.

(2) Burton, *City of the Saints*, p. 131.

(3) *Loc. cit.*, p. 78.

(4) *Loc. cit.*, p. 78.

(5) *Sign-Language among the North American Indians*, par le lieutenant-colonel Garrick Mallery. (*First annual Report of the Bureau of Ethnology*. Washington, 1881.)



moyen intermédiaire de signes qui ne sont pas expressément enseignés. Quand il sera depuis longtemps familiarisé avec la parole, il consultera encore les gestes et les expressions de physionomie de ses parents et de sa bonne, comme s'il cherche ainsi à traduire ou expliquer leurs paroles. Ces faits sont importants, eu égard à la loi biologique qui veut que l'ordre de développement de l'individu soit le même que celui de l'espèce... Les aliénés comprennent des gestes et y obéissent, alors qu'ils n'ont aucune connaissance quelconque des mots. On voit aussi des enfants à moitié idiots qui ne peuvent dépasser que les plus simples rudiments de la parole, pouvant recevoir une somme considérable d'informations au moyen des signes, et pouvant s'exprimer par ceux-ci. Les aphasiques continuent à faire usage de gestes appropriés. Un bègue aussi agite ses bras et ses traits, comme s'il était décidé à exprimer au dehors sa pensée, d'une façon qui n'indique pas seulement l'effort physique mais aussi l'emploi des gestes comme un expédient héréditaire. »

Les mots, donc, dans la mesure où ce ne sont point des imitations intentionnelles d'autres sons, et par cela même des voisins des gestes, sont essentiellement plus conventionnels que les sons qui expriment immédiatement les émotions ou les actes corporels qui attirent l'œil, et qui, dans la mesure où ils ont une signification intentionnelle, sont rendus, autant que cela est possible, intentionnellement descriptifs. C'est pourquoi, pour faire ou comprendre ces signes plus conventionnels, il faut un degré d'évolution mentale plus avancé, et c'est pour cela que partout nous voyons le langage des intonations et gestes précéder le langage articulé, comme étant un moyen plus simple, plus naturel, et, partant, plus *primitif*, de communiquer les idées réceptuelles. Nous trouvons un autre exemple de cette même vérité générale dans le fait que le langage par intonations et gestes est celui auquel ont recours les hommes qui ne comprennent pas le langage articulé les uns des autres, et bien que dans les races chez qui le langage par gestes a été porté à la plus haute perfection, la plupart des signes employés soient devenus plus ou moins conventionnels, ils sont encore principalement descriptifs. Ce fait est directement établi, sans qu'il soit besoin d'une analyse spéciale, par cet autre fait que les membres de ces races sont

capables de communiquer entre eux d'une façon si singulièrement complète qu'au spectateur le résultat paraît presque magique. C'est ainsi que « les Indiens qui ont été exhibés dans l'Orient civilisé, ont souvent réussi à communiquer, par des moyens de leur invention et par l'application de leurs principes, dans ce qu'on peut appeler la langue maternelle non vocale, avec des sourds-muets blancs, qui sûrement ne possèdent point de codes de signes plus rapprochés de celui que l'on attribue aux Indiens, autre que le code qui leur est commun par le fait qu'ils sont hommes. Ils témoignaient du plus vif plaisir à rencontrer des sourds-muets, tout comme les voyageurs en pays étranger se réjouissent de rencontrer des personnes parlant leur langue » (1).

Tylor dit encore : « Le langage par gestes est en substance le même sur toute la terre » ; et Mallery confirme ceci en faisant remarquer que « son étude non seulement vient à l'appui de cette proposition, mais montre qu'il est, pour une même idée, un nombre étonnant de signes qui sont, en substance, identiques non seulement parmi les tribus sauvages, mais parmi tous les peuples qui se servent de gestes avec quelque fréquence. Les hommes, en cherchant un mode de communication entre eux, et en employant ces mêmes méthodes générales, se sont trouvés dans beaucoup de conditions et de circonstances variables qui ont déterminé d'une façon différente beaucoup de conceptions, et l'expression de celles-ci, mais plusieurs de ces dernières ont été semblables ».

Tel étant le cas, c'est une question intéressante que de déterminer la syntaxe de ce langage, car nous pouvons être assurés qu'en ce faisant nous opérons sur les principes fondamentaux de la faculté de faire des signes, au point où naît la logique des récepts, et non sur les ramifications développées de cette faculté, telles que nous les trouvons perfectionnées dans la logique plus conventionnelle des concepts caractéristiques de la parole. Mais avant d'aborder cette partie de notre sujet, je

(1) Mallery, *loc. cit.*, p. 320. L'auteur cite plusieurs très intéressants exemples de conversations de ce genre, et ajoute que les muets ont plus d'aptitudes à comprendre les Indiens que ceux-ci n'en ont à comprendre les muets, parce que pour ces derniers, l'« action, action, action » de Démosthène est le seul langage, au lieu d'en être un complément, si précieux soit-il.



dirai quelques mots pour montrer à quel puissant degré de perfection le langage gesticulé peut être développé.

Tylor dit : « En tant que moyen de communication, il est certain que la pantomime indienne n'est pas seulement capable d'exprimer un petit nombre de notions simples et ordinaires, mais que pour le sauvage inculte, avec son petit nombre d'idées toutes matérielles, elle remplace avantageusement son maigre vocabulaire (1). »

Et le colonel Mallery, dans l'admirable traité auquel nous avons eu déjà recours, montre en détail à quel point surprenant cette « pantomime indienne » peut suppléer à la parole. Les exemples suivants sont choisis parmi les nombreux dialogues et discours qu'il donne, et qui tous présentent les mêmes caractères généraux.

Ils sont rapportés d'après M. Ivan Pehoff qui a pris note de la conversation au moment même. Les deux interlocuteurs étaient des Indiens de tribu différente.

« (1) *Kenaitze*. — Main gauche levée à la hauteur de l'œil, la paume de la main dirigée en dehors, déplacée plusieurs fois de droite à gauche rapidement, les doigts étendus et rapprochés, montrant les étrangers avec la main gauche. La main droite décrit une courbe du nord à l'est.

« Laquelle des tribus du nord-est est la vôtre ? »

« (2) *Tennanal*. — Main droite formant un creux, levée jusqu'à la bouche, puis étendue et décrivant une ligne ondoyante descendant graduellement de droite à gauche. La main gauche décrivant des contours montagneux en apparence, un pic s'élevant au-dessus de l'autre. Les Chalidoolts disent que ceci signifie : « *Tenan-tnu-Kohtána* : hommes de *Mountain-river* (rivière de la montagne). »

« (3) K. — La main gauche élevée à la hauteur de l'œil, la paume de la main en dehors, déplacée de droite à gauche, les doigts étendus, l'index de la main gauche décrivant une courbe de l'est à l'ouest. — Les contours de montagne et de la rivière indiqués comme dans la réponse précédente. « Combien de jours de *Mountain-river* ? »

(1) *Loc. cit.*, p. 39.

« (4) T. — La main droite levée vers l'index, et le pouce formant d'abord un croissant, puis un anneau. Ceci est répété trois fois. — « Lune, nouvelle et pleine trois fois. »

« (5) Main droite élevée, paume en avant, l'index levé et abaissé à intervalles réguliers. — « Marché. » Les deux mains imitant l'acte de ramer, alternativement de droite à gauche. — « Voyage trois mois à pied et en barque. »

« (6) Les bras croisés sur la poitrine, simulant le frisson. — « Froid, hiver. »

« (7) L'index droit désignant celui qui parle. — « Moi » ; main gauche désignant l'ouest. — « Voyage vers l'ouest. »

« (8) Main droite élevée en forme de tasse jusqu'à la bouche. — « Eau » ; main droite décrivant une ligne ondoyante de droite à gauche, graduellement descendante, désignant l'ouest. — « Rivière courant vers l'ouest. »

« (9) Main droite graduellement poussée en avant, la paume dirigée en haut, à partir de la hauteur de la poitrine. La main gauche abritant les yeux, regardant à grande distance. — « Très large. »

« (10) La main gauche et la main droite rapprochées en forme d'abri incliné. — « Loger, camper. »

« (11) Les deux mains élevées à la hauteur de l'œil, la paume en dedans, les doigts étendus. — « Plusieurs fois. »

« (12) Les deux mains fermées, la paume en dehors, à la hauteur des hanches. — « Surpris. »

« (13) L'index désignant un point en avant de l'œil. — « Voir. »

« (14) Main droite élevée à la hauteur de l'épaule, trois doigts étendus, la main gauche me désignant. — « Trois hommes blancs. »

« (15) K. La main droite me désignant, la main gauche élevée, trois doigts étendus. — « Trois hommes blancs. »

« (16) Faisant le signe de croix russe. « Russes. » — « Les trois hommes blancs étaient-ils Russes ? »

« (17) T. — La main gauche élevée; la paume en dedans, deux doigts étendus, signe de croix avec la droite. — « Deux russes. »

« (18) La main droite étendue à la hauteur de l'œil, la paume en dehors, déplacée extérieurement un peu vers la droite. — « Non. »

« (19) Un doigt de la main gauche levé. — « Un. »



- « (20) Signe de croix avec la main droite. — « Russe. »
- « (21) La main droite, à la hauteur de l'œil, les doigts fermés et étendus, la paume en dehors vers la droite. — « Oui. »
- « (22) La main droite en travers de la poitrine, étendue, la paume en haut, doigts et pouce fermés comme s'ils tenaient quelque chose. La main gauche dans la même position croisant la droite, paume en bas. — « Commerce. »
- « (23) Main gauche tenant un doigt tout droit, la droite me désignant. — « Un homme blanc. »
- « (24) Main droite tenue horizontalement, la paume en bas à quatre pieds environ de la terre. — « Petit. »
- « (25) L'index et le pouce formant des ronds devant les yeux. — « Lunettes. »
- « (26) La main droite fermée, la paume en l'air, en avant de la poitrine, le pouce dirigé vers le corps. — « Donné une. »
- « (27) Formant un creux avec la main droite, simulant l'action de boire. — « Boisson. »
- « (28) La main droite étreignant la poitrine à plusieurs reprises, les doigts tour à tour repliés et étendus. — « Forte. »
- « (29) Les deux mains pressant les tempes et la tête remuée de côté et d'autre. — « Ivre, mal de tête. »
- « (30) Tous les doigts juxtaposés et étendus à la fois, dirigés en avant. — « Ensemble. »
- « (31) Les doigts enlacés à plusieurs reprises. — « Construit. »
- « (32) La main gauche étendue, les doigts fermés et inclinés vers la gauche. — « Camp. »
- « (33) Les poignets placés contre les tempes, mains courbées en l'air et en dehors, les doigts étendus. — « Cornes. »
- « (34) Les mains levées horizontalement à la hauteur de l'épaule, le bras droit étendu graduellement dans toute sa longueur, la main pendant un peu à la fin. — « Long dos, élan. »
- « (35) Les mains droites, la paume en dehors, les doigts allongés, étendus, placés l'un devant l'autre alternativement. — « Arbres, forêt épaisse. »
- « (36) Signe de croix. — « Russe. »
- « (37) Mouvements répétés de tir. — « Tiré. »
- « (38) Les signes pour l'élan (n° 33, 34), montrant deux doigts de la main gauche. — « Deux. »

- « (39) Signe pour indiquer le campement comme précédemment (n° 10). — « Camp. »
- « (40) Main droite décrivant une courbe, de l'est à l'ouest, deux fois. — « Deux jours. »
- « (41) La main gauche levée à la hauteur de la bouche, face dorsale en dehors, les doigts fermés comme s'ils tenaient quelque chose, la main droite simulant le mouvement de déchirer et de porter à la bouche. — « Manger de la viande d'élan. »
- « (42) La main droite placée horizontalement contre le cœur, les doigts fermés, déplacés un peu en avant et légèrement élevés plusieurs fois. — « Cœur content. »
- « (43) Les doigts de la main gauche et l'index de la main droite étendus et placés ensemble horizontalement, dirigés en avant à la hauteur de la poitrine. Mains séparées, la droite désignant la direction de l'est, et la gauche, celle de l'ouest. — « Les trois hommes et celui qui parle se séparèrent, allant à l'ouest et à l'est. »

Et ainsi de suite, la conversation consistant en 116 paragraphes. Sans doute, quelques-uns de ces gestes paraissent être conventionnels, et tel est le cas, indubitablement, pour la plupart de ceux que le colonel Mallery donne dans son *Dictionary of Indian Signs*. Mais ceci prouve seulement qu'aucun système de signes ne peut acquérir quelque développement sans devenir plus ou moins conventionnel.

Le point sur lequel je désire attirer l'attention est que la mimique continue, aussi longtemps que possible, à être l'expression naturelle de la logique des récepts. Comme Mallery le fait remarquer ailleurs : « le résultat des études faites jusqu'ici est de montrer que ce qui est appelé le langage par signes des Indiens n'est pas, à proprement parler, une langue, mais que celle-ci, avec le langage par gestes des sourds-muets et celui de tous les autres peuples, constituent ensemble un langage, le langage gesticulé de l'humanité dont chaque système est un dialecte. » Pour bien montrer ceci, et en même temps pour donner d'autres preuves de la perfection du langage par gestes, je puis citer un exemple de l'emploi d'un langage de ce genre par d'autres nations, et un autre de son emploi par les sourds-muets. Le premier est emprunté à Alexandre Dumas.



« Six semaines plus tard, je rencontrai un second exemple de cette faculté de communication muette. C'était à Naples. Je me promenais avec un jeune homme de Syracuse, et nous passâmes devant une sentinelle. Le soldat et mon compagnon échangèrent deux ou trois grimaces qu'à un autre moment je n'aurais pas remarquées, mais les exemples que j'avais observés précédemment m'amènèrent à y prêter attention. — Pauvre garçon, soupira mon compagnon. — Que vous disait-il? demandai-je. — Eh bien ! dit-il, je pensais le reconnaître pour un Sicilien et je viens d'apprendre de lui, comme nous passions, d'où il est; il m'a dit qu'il était de Syracuse, et qu'il me connaissait bien. Alors, je lui ai demandé s'il aimait le service napolitain, il dit qu'il ne l'aime pas du tout, et que si ses officiers ne le traitent pas mieux, il finira certainement par désertir. Je lui ai fait savoir que, s'il en était jamais réduit à cette extrémité, il pouvait compter sur moi, et que je l'aiderais de tout mon pouvoir. Le pauvre garçon m'a remercié de tout son cœur, et je ne doute pas qu'un jour ou l'autre, je ne le voie arriver. » Trois jours après, j'étais chez mon ami de Syracuse quand on lui dit qu'un homme qui ne donnait pas son nom demandait à le voir; il sortit et me laissa près de dix minutes. — « Eh bien, me dit-il, en revenant, c'est juste comme je l'avais dit. — Quoi? fis-je. — Que le pauvre garçon déserterait. »

L'exemple que je choisis comme exemple de la mimique des sourds-muets a été observé au Collège National des Sourds-Muets à Washington, où le colonel Mallery conduisit sept Indiens d'Utah, le 6 mars 1880.

« Un autre sourd-muet gesticula pour nous dire que, quand il était enfant, il alla une fois dans un champ de melons, en tâta plusieurs pour se rendre compte de leur maturité et, finalement, en découvrant un à point, prit son canif, en coupa une tranche et la mangea. Un homme à cheval parut, mit pied à terre et entra dans le sentier, trouva le melon entamé et, découvrant le voleur, lui lança le melon qui l'atteignit dans le dos; sur quoi il s'enfuit en criant; l'homme remonta à cheval et s'éloigna dans une direction opposée. »

« Tous ces signes furent promptement compris des Indiens, bien qu'avec quelques très légères divergences. Quand on demanda

aux Indiens si les sourds-muets, au cas où ils iraient dans l'Utah, seraient scalpés, ils firent cette réponse: — « Rien ne vous serait fait, mais nous serions amis », de la manière suivante :

« La paume de la main droite fut frottée vers la droite sur celle de la main gauche (*rien*), et la droite se comporta comme pour étreindre la paume de la main gauche, les pouces se croisant et reposant sur le dos de la main opposée (*amis*). Ceci fut rapidement compris des sourds-muets. Le geste de traire une vache et de boire le lait fut pleinement et rapidement compris.

« L'histoire d'un garçon montant à un pommier, pour y chercher les fruits mûrs et en remplir ses poches, et qui, étant tout-à-coup surpris par le propriétaire, fut frappé sur la tête avec une pierre, fut très goûtée des Indiens, et facilement comprise. »

Beaucoup d'exemples du même ordre pourraient être donnés (1) mais j'en ai assez dit maintenant pour établir le fait que je voulais traiter ici, savoir que le langage mimique peut être développé à un degré qui peut faire de lui un véritable remplaçant du langage parlé, si les idées à exprimer ne sont pas trop abstraites, et qu'il peut être ainsi développé sans s'éloigner de l'expression directe et naturelle de l'idéation (distinguée de l'expression conventionnelle ou artificielle) à un degré qui l'empêche d'être promptement compris par les personnes habituées à l'expression par signes, sans accord préalable quant aux significations qui sont attachées aux signes particuliers mis en usage. Telle étant la situation, il est important de noter que l'ensemble des races existantes de l'humanité s'exprimant par la parole, il ne nous est pas possible maintenant d'éliminer ce facteur, et de dire ce que la faculté de faire des signes, en tant que manifestée dans le langage par gestes de l'homme, doit à l'influence perfectionnante de l'emploi constant et parallèle du langage parlé. Il est toutefois presque certain que l'influence réflexe de la parole sur le geste a dû être considérable, sinon immense. Le cas des sourds-muets même ne prouve rien dans le sens contraire, car ces êtres infortunés, quoique n'étant pas capables de parler, reçoivent néanmoins par héritage dans leurs cerveaux humains

(1) Voir surtout Tylor, *loc. cit.*, p. 28-30, où se trouve un récit intéressant des signes compliqués bien qu'éloquents au moyen desquels un sourd-muet adulte donna des instructions pour la rédaction de son testament.



l'organisation psychologique qui a été édiflée au moyen de la parole ; leur *faculté* de faire les signes est aussi bien développée que chez les autres hommes, quoique, par un accident physiologique, ils soient privés des moyens ordinaires de la manifester. En conséquence, nous n'avons aucune donnée pour montrer à quel degré d'excellence la faculté de faire des signes chez l'homme, serait arrivée si la race avait été privée de la faculté de parler. J'aurai à revenir sur cette considération dans le chapitre suivant, et ne la mentionne ici que pour éviter une évaluation incorrecte et prématurée de l'importance des gestes en tant qu'agents de la formation de la pensée, ou distincts de l'expression de la pensée.

Je vais maintenant analyser avec quelques détails la syntaxe du langage par gestes, et ici encore je m'appuie sur les témoignages des deux écrivains qui ont le mieux étudié cette sorte de langage au point de vue scientifique.

M. Tylor dit : « Le langage par gestes n'a pas de grammaire, à proprement parler, il ne connaît aucune inflexion de quelque sorte, pas plus que la langue chinoise. Les mêmes signes servent pour « promenade », « promenait », « promenant », « promené », « promeneur. » Les adjectifs et les verbes ne sont pas facilement distingués par les sourds-muets. « Cheval, noir, beau, trot, galop », peut servir de traduction grossière aux signes par lesquels un sourd-muet déclarera qu'un beau cheval noir trotte et galope. En vérité, notre système perfectionné des parties du langage n'est que peu applicable au langage par gestes, quoique, comme il le sera dit plus complètement dans un autre chapitre, il soit peut-être possible de découvrir dans le langage parlé un dualisme ressemblant dans une certaine mesure à celui du langage par gestes, avec ses deux parties constituantes, la production des objets et actions réels, et leur simple suggestion par imitation... Il y a là cependant une syntaxe qui est digne d'un examen attentif. La syntaxe de l'homme doué de la parole diffère selon le langage qu'il peut apprendre : *equus niger*, « un cheval noir » ; *hominem amo*, « j'aime l'homme. » Mais le sourd-muet rattache les signes des idées variées qu'il désire lier, dans ce qui lui paraît être l'ordre naturel où elles se suivent dans son esprit, car l'ordre est le même parmi les muets des dif-

férents pays, et il est entièrement indépendant de la syntaxe qui peut se trouver appartenir au langage de leurs compatriotes doués de parole. Par exemple, sa construction habituelle n'est pas « noir cheval » mais « cheval noir » — ni « apportez un chapeau noir », mais « chapeau noir apportez » — ni « j'ai faim, donne-moi du pain », mais « faim moi, pain donne. »

« Le principe fondamental qui régularise l'ordre des signes des sourds-muets semble être celui qui a été énoncé par Schmalz. Le fait qui lui paraît lui être le plus important, il le fera passer avant le reste, et celui qui lui paraîtra superflu, il le laissera de côté. Par exemple, pour dire : « mon père me donna une pomme », il fait le signe de « pomme », puis celui de « père », et enfin celui de « moi », sans ajouter le signe pour « donner. »

« Les remarques suivantes qui m'ont été envoyées par le Dr Scott, semblent concorder avec cette appréciation.

« En ce qui regarde les deux phrases que vous donnez : « j'ai frappé Tom avec un bâton — « Tom m'a frappé avec un bâton », l'ordre dans la succession des parties dépendrait en quelque mesure de la partie sur laquelle on désire attirer le plus l'attention. S'il fallait simplement énoncer le fait, mon opinion est que la phrase serait construite de cette façon : « moi Tom frappa un bâton » — et la forme passive, d'une manière identique, avec un changement, « Tom » étant mis à la place de « moi ».

« Ces phrases ne sont généralement pas dites par les sourds-muets sans qu'ils aient été intéressés dans le fait, et alors, pour raconter celui-ci, ils indiquent en premier lieu la partie par laquelle ils désirent le plus impressionner leur interlocuteur. Ainsi, si un garçon en a frappé un autre, et si la victime vient à le raconter, si elle est désireuse de nous faire savoir que c'est tel ou tel garçon particulier qui l'a frappée, elle désignera le garçon d'abord. Mais si elle a été préoccupée d'attirer l'attention sur sa propre souffrance plutôt que sur la personne qui l'a causée, elle arrivera de suite à elle-même, et simulera l'acte de frapper, et alors en viendra au garçon, ou, si elle a été désireuse d'attirer l'attention sur la cause de sa souffrance, elle fera d'abord le signe de frapper, et ensuite, en pleurant, indiquera par qui elle a été déterminée.

« Le Dr Scott est, autant que je le puis savoir, la seule personne